

# La MSA en actions



L'essentiel & plus encore

Le bulletin d'information de la protection sociale agricole en Berry-Touraine



Le conseil d'administration de la caisse centrale a approuvé le 10 février 2011 la convention d'objectif et de gestion (COG) pour la période 2011-2015.

Cet accord est le fruit d'un long et difficile travail de négociation mené par le président de la CCMSA Gérard PELHATE qui a su défendre, à force d'arguments convaincants, les intérêts de l'institution. Les MSA ont également mobilisé les élus politiques locaux, à l'instar de quatre parlementaires en région Centre et du ministre de la ville et président du conseil général du Loir-et-Cher, Maurice LEROY.

Cette nouvelle COG 2011-2015 met l'accent sur la réduction de nos coûts de gestion, en lien avec la baisse tendancielle de notre population. En effet, elle prévoit la réduction au plan national des effectifs de 1.250 CDI sur la durée de la COG, soit 4,3 remplacements pour 10 départs. Rappelons que le ministère du budget et la direction de la sécurité sociale exigeaient à l'origine une diminution beaucoup plus importante de l'ordre de 2.600 CDI. Dans un autre registre, la COG 2011-2015 revoit de même à la baisse le budget de fonctionnement des MSA hors charges de personnel. Ainsi, nous allons devoir réduire nos autres charges de fonctionnement de 10 % hors inflation sur la période 2011-2015. C'est pourquoi nous avons réfléchi et engagé diverses mesures d'économie, parmi lesquelles figurent l'adaptation de notre réseau d'agences à la fréquentation qui y est observée, ainsi que le développement des services en ligne, sources d'économies substantielles de papier et de frais d'affranchissement.

Lancée le 15 février dernier, la consultation des décomptes maladie en ligne s'inscrit dans cette volonté de développer des actions pour que chacun devienne de plus en plus acteur de sa protection sociale. Une avancée importante qui permet à nos adhérents de consulter un décompte en même temps qu'ils reçoivent le paiement, ce qui constitue un gain de temps appréciable, tout

en générant une économie de taille, chiffrée à environ 200.000 € par an pour notre caisse. De même, l'ajustement de notre politique de proximité pour adapter notre présence physique sur les bassins de vie de la MSA Berry-Touraine, tout en tenant compte de la fréquentation observée, des moyens dont nous disposons et du développement des autres outils de relation avec l'adhérent (plateforme de service, services internet), entre dans ce champ d'action.

Malgré ces efforts de maîtrise de nos dépenses de gestion, nous continuons d'aller au plus près des attentes de nos adhérents qu'elles concernent les jeunes, la famille, la vie professionnelle, nos aînés. Cet engagement fort pour la MSA Berry-Touraine est porté par les orientations 2011-2015 du nouveau plan d'action sanitaire et sociale. Ainsi, il faut rappeler que, en 2010, cette politique s'est traduite par le versement de 3.540.474 € d'aides individuelles et collectives.

De même, nous continuons de nous mobiliser face aux crises agricoles qui impactent certains d'entre nous plus que d'autres. Pour les aider à sortir des difficultés, une association « Aideagri41 » a été créée fin janvier à l'initiative d'un collectif de 8 membres fondateurs, dont la MSA Berry-Touraine. Elle est déjà active. Un n° d'appel est désormais disponible en Loir-et-cher, le 02.54.78.75.75. Nous comptons sur vous pour relayer cette information.

Je terminerai par une information sur la tenue de notre Assemblée générale. Ce rendez-vous important, convivial, sera honoré cette année par la présence de Gérard Pelhate, président de la CCMSA, qui viendra nous entretenir de l'actualité nationale de notre Institution.

**Je me fais un plaisir de vous retrouver tous pour vivre ce moment à vos côtés à Tours, le 14 juin.**

**Pascal Cormery  
Président**



Action sociale

2

Action sanitaire et sociale : plus de 3.5 millions d'euros



Actualités

3

Webitique : les décomptes maladie en ligne



Actualités

4

Horaires d'ouverture des points d'accueil

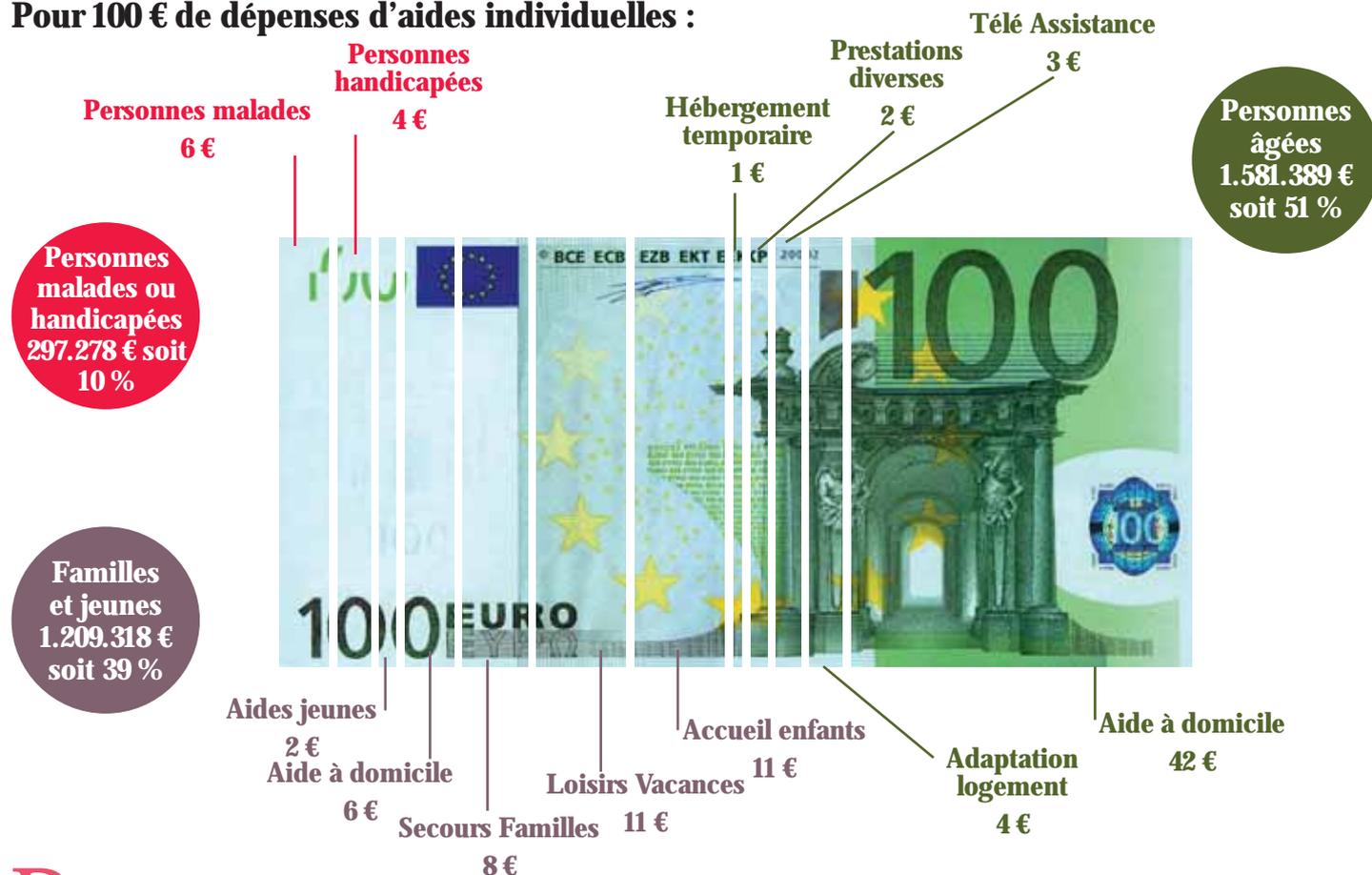
# Action sociale

## Action sanitaire et sociale :

plus de 3.5 millions d'euros d'aides versées

En 2010, la MSA Berry-Touraine a consacré un budget global de 3.540.474 euros à l'action sanitaire et sociale. Sur ce total, 3.087.985 € ont été consacrés aux aides individuelles en progression de 2,10 % par rapport à 2009. Où est allé cet argent ? Réponses.

### Pour 100 € de dépenses d'aides individuelles :



Par ailleurs, la MSA Berry-Touraine a consacré une enveloppe d'un montant global de **452.489 €** à destination des associations ou établissements à vocation sanitaire et à caractère social, dans le cadre d'actions collectives. Par exemple : premiers départs en vacances en famille ou actions en faveur des personnes âgées.

Au total, c'est donc **3.540.474 €** d'aides individuelles et collectives qui ont été versées par la MSA Berry-Touraine au titre de l'action sanitaire et sociale en 2010.

## Favoriser l'accès aux vacances collectives

40.000 €, c'est le montant de l'enveloppe prévisionnelle 2011 consacrée par la MSA Berry-Touraine à son action en faveur des familles à revenus modestes pour leur permettre de partir en vacances collectives. « Pour certaines qui ne sont jamais parties c'est une première, pour d'autres, l'occasion de renouer avec le dépaysement. » précise le service d'action sanitaire et sociale de MSA. « Mais aussi de resserrer les liens familiaux ou encore de permettre à certaines familles, confrontées à des problèmes de santé, de souffler un peu. »

Deux séjours de quatre jours dans le centre AVMA Port-aux-Rocs au Croisic ont été proposés cette année à 1 000 familles concernées par l'opération (1). Depuis 2011, cette dernière est étendue aux trois départements couverts par la MSA Berry-Touraine. Cinquante places leur sont réservées, pour les périodes du 6 au 9 août et du 10 août au 13 août et dix gîtes retenus également, pour un départ du 13 au 20 août.

(1) Sont concernées les familles relevant du régime agricole dont le quotient familial est de 560 maximum et non utilisatrices de bons vacances.

## Les décomptes maladie en ligne

Depuis le 15 février, la MSA Berry-Touraine offre à tous ses assurés la possibilité de consulter leurs décomptes maladie sur internet. Un service gratuit qui conjugue rapidité et économie. Seules les personnes qui en ont besoin pour obtenir le remboursement de leur part complémentaire continueront de recevoir un décompte papier.

Grâce à ce nouveau service, les décomptes sont consultables sur internet dès que la MSA effectue le remboursement des soins : donc plus besoin d'attendre plusieurs semaines avant de recevoir vos décomptes par la poste.

### Qui est concerné ?

La décision de ne plus adresser les décomptes maladie papier concerne la très grande majorité de nos assurés. Seuls ceux pour lesquels la MSA Berry-Touraine ne gère pas la complémentaire pour compte ou n'est pas liée à leur organisme assureur par une convention d'envoi d'images-décomptes continueront de recevoir leur décompte papier, nécessaire au remboursement de la part complémentaire.

### Economique et pratique

La suppression de l'envoi du décompte papier contribue à réduire la consommation de papier, les coûts d'affranchissement et donc à réaliser une économie d'environ 200 000 euros par an. Grâce à la consultation en ligne, les assurés n'ont plus besoin de classer leurs décomptes : ils sont automatiquement archivés sur internet pour une durée de 18 mois. Stockés par trimestre et par date, du plus récent au plus ancien, leur recherche n'en est que facilitée.

### Comment ça marche ?

Tous les assurés de la MSA, doivent s'inscrire aux services en ligne pour obtenir leurs décomptes dans leur espace internet privé. Pour bénéficier de ce service, ils doivent avoir choisi la réception électronique de leurs documents MSA. Ils seront alors informés par courriel de la mise à disposition de leur décompte dans leur espace internet privé.

Où trouver le service « **Consultation de vos décomptes maladie** » ?

Ce service est disponible dans l'espace internet privé sur [www.msa-berry-touraine.fr](http://www.msa-berry-touraine.fr).

### Gestion des préférences

Pour profiter rapidement de ce service, il faut opter pour la réception électronique des documents en cliquant sur «Gestion des préférences» dans l'espace internet privé.

### Et si je n'ai pas d'accès internet ?

Il est toujours possible de demander le maintien de l'impression papier du décompte maladie.

## Aider les agriculteurs en situation fragile

L'association Aideagri41, créée fin janvier 2011, vise l'objectif de « *venir en aide aux agriculteurs de Loir-et-Cher en situation fragile ou dégradée qui en font la demande.* »

Une création intervenue sous l'impulsion d'un collectif de huit membres fondateurs : la coopérative Agralys, la caisse régionale de Crédit agricole, la chambre d'agriculture, la fédération des associations viticoles, fédération départementale des syndicats et exploitants agricoles (FDSEA), Groupama, les jeunes agriculteurs (JA 41) et bien sûr la MSA Berry-Touraine. Jean-Paul Boiron, administrateur MSA, assure la présidence.

Aideagri41 a son siège à la Chambre d'agriculture. Emmanuel Rétif, agent technique, a été désigné coordonnateur de l'association. A son niveau, la MSA Berry-Touraine débloque une enveloppe de 20 000 €. Le soutien financier des différents partenaires permet un accompagnement gratuit pour l'exploitant. Un premier repérage estime à 250 les exploitations fragilisées, dont 30 en situation financière très grave. Ces chiffres donnent une idée de l'ampleur du phénomène car toutes n'ont pas été identifiées. A la fin-mars Aideagri41 accompagne déjà six exploitants.

**Un n° d'appel, le 02.54.78.75.75**

# A noter

**L'agence de Romorantin vous accueillera à compter du 6 avril dans ses nouveaux locaux au 3, rue de Plaisance.**

## Besoin de contacter la MSA Berry-Touraine ?

Simple ! Plus qu'une seule adresse et un seul n° de téléphone à mémoriser :

**MSA Berry-Touraine**  
**19 avenue de Vendôme**  
**CS 72301**  
**41023 BLOIS CEDEX**  
**Tél : 02 54 44 87 87**

## Agenda

**28-29/05 : Comice agricole,**  
Saint-Aignan-sur-Cher (41)

**14/06 : Assemblée générale**  
**MSA Berry-Touraine, Tours (37)**

La MSA en actions - N° 5  
Conception maquette et réalisation : MSA Berry-Touraine, 19 avenue de Vendôme - CS 72301 - 41023 Blois Cedex - Tél. 02 54 44 87 87 - www.msa-berry-touraine.fr - Directeur de la publication : Jean-Luc Cerneau - Impression : CimaFap - Crédit photos : MSA - Tirage : 3 550 exemplaires - 2ème trimestre 2011

# Actualités

## Horaires d'ouverture des points d'accueil



La MSA Berry-Touraine souhaite harmoniser les horaires d'ouverture de ses points d'accueil. Par décision prise le 21 décembre 2010, le conseil d'administration valide la nouvelle organisation.

### A partir du 1er avril 2011, les horaires d'ouverture seront les suivants :

- 1) de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, pour le site de Châteauroux
- 2) de 8h30 à 12h et de 13h à 17h, pour les sites de Blois et Tours
- 3) de 9h à 12h30 et de 14h à 16h, pour les agences

### Les jours d'ouvertures seront désormais :

- Les agences :**
- . Chinon - du mardi au vendredi
  - . La Châtre - du mardi au vendredi
  - . Le Blanc - le mardi et le jeudi
  - . Loches - du mardi au vendredi
  - . Neuillé-Pont-Pierre - le mardi (jusqu'au 30 juin)
  - . Romorantin - le mercredi et le vendredi
  - . Valençay - les mardi, jeudi et vendredi
  - . Vendôme - le mardi et le vendredi

**Les sites :** les accueils de Châteauroux, Blois et Tours sont pour leur part ouverts du lundi au vendredi.

## Proximité

➔ **Projet d'évolution de l'accueil physique des adhérents.**

Le bilan du fonctionnement des agences locales et des permanences faisant apparaître pour certaines d'entre elles une insuffisance de fréquentation par les adhérents qui s'avère incompatible avec les moyens dont dispose la MSA Berry-Touraine, le Conseil d'administration a adopté les propositions suivantes :

. Arrêt des permanences de Châtillon, Chaillac, Vatan et St Marcel à compter du 1er janvier 2011 ;

. Fermeture des agences de Neuillé-Pont-Pierre au 1er juillet 2011 et de Saint Aignan au 1er avril 2011. Seront néanmoins conservés des locaux à Saint Aignan pour le service social.

. Recherche de nouveaux locaux plus économiques sur le secteur de Chinon.

### **Pour information :**

Les agences de Loches et de Romorantin devraient disposer de nouveaux locaux avant la fin de l'année 2011.

Ces différentes évolutions seront précédées d'une action de communication pour informer nos adhérents.